

Notes de lecture

Carol Gilligan – Une voix différente. Pour une éthique du care

(2008 [1982]). Paris, Flammarion
« Champs essais », 284 p.

Joan Tronto – Un monde vulnérable. Pour une politique du care

(2009 [1993]). Paris, La Découverte
« Textes à l'appui / philosophie pratique », 234 p.

Patricia Paperman et Sandra Laugier (eds) – Le souci des autres. Éthique et politique du care

(2006). Paris, Éditions de l'EHESS
« Raisons pratiques », 348 p.

Pascale Molinier, Sandra Laugier et Patricia Paperman (eds) – Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité

(2009). Paris, Payot & Rivages « Petite bibliothèque Payot », 302 p.

Alors que les théories dites du *care* fêteront bientôt leur trentième anniversaire outre-Atlantique – aux États-Unis plus précisément –, il fallut attendre que soient bien entamées les années 2000 pour qu'elles suscitent l'intérêt en France. Ces dernières années, pourtant, ces théories et les débats qu'elles soulèvent se sont installés au sein des sciences humaines et

sociales, voire médicales, françaises, via l'introduction d'ouvrages états-uniens nouvellement traduits, la multiplication de publications et de dossiers consacrés à ces questions ainsi que la tenue de colloques spécialisés. Dans les lignes qui suivent, nous allons présenter quelques-unes des thématiques de recherche qui traversent quatre ouvrages sur le *care* récemment traduits, retraduits, ou publiés en langue française. Nous nous orienterons, au fil de cette présentation, vers les approches qui créent un espace pour penser et analyser le *care* en tant que travail de soin – activités où s'entremêlent nécessairement les aspects pratiques et éthiques, privés et publics, personnels et sociaux, intimes et politiques.

Pionnier dans la conceptualisation du *care*, l'ouvrage de Gilligan, publié en 1982 et suivi d'amples répercussions dans le milieu académique et féministe aux États-Unis, a été traduit en 1986 sans susciter d'impact dans le milieu de la recherche ou les mouvements féministes français. Sa réédition en 2008 a lieu dans

le contexte de l'intérêt grandissant suscité par la problématique du *care* à partir de la publication de l'ouvrage de Paperman et Laugier en 2006. Il s'agit d'une réflexion sur la morale à partir d'enquêtes empiriques longitudinales en psychologie du développement moral, et d'entretiens réalisés avec plusieurs générations d'hommes et de femmes sur leurs expériences de choix et de conflits moraux (par exemple une enquête sur la décision d'avorter, ou encore sur le développement moral du jeune adulte). La lecture de l'ouvrage montre bien l'importance de ces enquêtes empiriques dans le dispositif de la recherche sur l'éthique, notamment dans la démonstration des différences entre éthique de la justice et éthique du *care*. Gilligan bouleverse la hiérarchie kantienne de son collègue Kohlberg, qui la critique en affirmant que le *care* est inférieur à la catégorie de la 'justice' en raison de son attachement à la sphère de l'intime. Elle propose alors une morale alternative qui s'appuie sur l'expérience des femmes, au fondement de laquelle se trouve le bien-être d'autrui. Une opposition nette est ainsi établie entre une éthique de la justice fondée sur des principes rationnels, abstraits, universels et une éthique du *care* fondée sur l'expérience singulière et irréductible, les sentiments, le concret et le relationnel.

Si le *care* est « *au centre des constructions féminines du do-*

maine moral » (p. 169), les affects qui y sont communément associés au point de se transformer en normes sociales sexuées – tels que le sacrifice de soi, l'abnégation ou le dévouement – doivent être rejetés : Gilligan, à la suite de Marie Wollstonecraft et Elizabeth Stanton, revendique, dans le chapitre sur le droit des femmes, l'égoïsme comme une précondition pour l'épanouissement et le développement des femmes (p. 206-207). La reconnaissance d'une conception de la justice fondée sur les droits devrait rendre possible l'émergence de l'égoïsme comme attitude morale compatible avec la féminité (p. 211-212).

La contribution de Gilligan à l'épistémologie féministe consiste à montrer que des enquêtes sur une population exclusivement masculine ne peuvent aboutir qu'à une norme biaisée du développement d'un individu, dans la mesure où « *toute divergence de la norme masculine ne peut être envisagée que comme échec du développement* » (p. 115).

Enfin, Gilligan précise que la « *voix différente* » n'est pas celle des femmes : « *La voix différente que je décris n'est pas caractérisée par son genre mais par son thème. Qu'elle soit associée aux femmes est le résultat d'une observation empirique.* » (p. 12) Cependant, elle décrit la personnalité féminine comme se définissant beaucoup plus par rapport à autrui que celle des hommes, et

affirme l'existence d'une « *morale de proximité* » des femmes. De même, elle affirme que la mère prend le risque d'aimer et de souffrir parce qu'elle a « *une expérience différente de la connexion et un mode différent de réaction à autrui* » (p. 81). La controverse sur l'essentialisme de Gilligan se nourrit de ce type de développements sur les différences entre les sexes.

Des multiples réactions puis développements auxquels donna lieu l'ouvrage pionnier de Gilligan, les réflexions de Tronto occupent une place centrale et sont amplement reprises dans les travaux qui se développent en France. Pour ceux et celles qui étudient le travail, l'un de ses apports essentiels fut de déplacer le *care* d'une conception morale « *féminine* » vers son appréhension en tant qu'activité (constituée de quatre phases correspondant chacune à des dispositions morales particulières) et de souligner l'inégale répartition du travail de *care* et la forte dévalorisation dont il est l'objet. Cette hypothèse revient à replacer au centre des débats les différences et les inégalités selon les dimensions de genre, de classe et de race, et à introduire une dimension politique en plein cœur de la réflexion morale.

Moral Boundaries, écrit en 1993 a été traduit en 2009 sous le titre *Un monde vulnérable, pour une politique du care*. L'objet de notre propos n'est pas réellement

de présenter cet ouvrage, ce qui fut fait par d'autres (cf. notamment Raïd in Molinier *et al.*), mais de souligner quelques points particulièrement intéressants à l'heure d'analyser les activités de *care*. Ils sont présentés dans la seconde moitié de l'ouvrage, la première étant consacrée à déconstruire, d'une part, les frontières qui, de la philosophie morale et politique, dévalorisent le *care* et neutralisent sa politisation et, d'autre part, les premières approches de l'éthique du *care* comme moralité des femmes, en particulier celle de Gilligan. Une politisation du *care* et sa pleine reconnaissance impliquent de le débarrasser de nombre d'idées qui lui sont associées, de sa féminisation à son association aux relations dyadiques. La définition extrêmement large que donne Tronto (en collaboration avec Fischer, p. 143) du *care* lui permet de saisir à la fois ses aspects pratiques, moraux et politiques, et de remplacer le dilemme autonomie/dépendance par le principe de la vulnérabilité (p. 181-182) : nous sommes tous pris dans les mailles du *care* et nous en dépendons pour exister. Cette conception lui permet de rendre visibles les cas d'absence ou d'omission du *care* et de porter son attention sur le processus de *care* afin de souligner l'inégale distribution du travail de *care* et sa dévalorisation. La charge du travail de soin est transférée des plus riches vers les moins aisés

(qui sont souvent les plus dévalorisés du point de vue des rapports de race, de genre et de classe). Ce n'est pas tout : Tronto observe également que les besoins sont définis de façon inégalitaire (p. 160-162). Les plus aisés ont toujours 'davantage' de besoins, et font porter la charge de travail aux moins aisés qui n'ont alors ni l'argent, ni le temps, de prendre soin d'eux/elles-mêmes – inégalités de *care* et inégalités économiques sont liées. La distribution du travail de soin contribue à renforcer les modèles de subordination existants, alors que les privilégiés de ce système n'assument nullement leur responsabilité, faisant preuve en cela de ce que Tronto nomme l'« irresponsabilité des privilégiés » (p. 166-167). Quoi qu'il en soit, politiser le *care*, en faire une valeur qui soit réellement démocratique, implique que de nombreux pas soient effectués : les premiers, pourrions-nous dire, seraient peut-être de l'extraire de son confinement (idéologique) dans la sphère privée, et de reconnaître en chacun de nous un bénéficiaire du *care*. Pour Tronto, il s'agit là d'un concept puissant, à même de soutenir une stratégie de changement politique, démocratique, majeur.

Parmi la diversité d'approches contenues dans les deux ouvrages collectifs français, nous avons choisi de nous pencher particulièrement sur le *care* en tant que travail envisagé d'un point de vue

'sociologique'. Dans *Le souci des autres*, les auteures tentent de percer l'indifférence ou l'hostilité des milieux académiques français, introduisant les théories du *care* de manière telle que philosophes, politologues, sociologues et psychologues puissent y trouver de quoi débattre. Deux écueils associés à l'ouvrage de Gilligan marquent de leur présence nombre de ces contributions : la « *voix différente* » assimilée à une voix qui serait proprement féminine et la dissociation entre éthique de la justice et éthique du *care*. L'ouvrage *Qu'est-ce que le care ?* s'oriente moins directement en fonction de ces critiques qu'il ne pose ces dimensions tout en maintenant en toile de fond le travail de *care* et tout ce qu'il implique.

Mais revenons aux dichotomies précédemment avancées. Que l'on puisse observer une « *voix différente* » est en soi défendable, ce qui l'est moins c'est que cette voix soit associée à la 'nature' plutôt qu'aux conditions sociales et historiques qui ont amené hommes et femmes (ou dominants et dominés des deux sexes) à développer des connaissances et des compétences différenciées. D'où l'exigence de nombreux auteurs d'interroger encore et toujours la distinction des sphères, et d'extraire du privé cette voix à même de soulever les problématiques autrement plus gênantes des inégalités, des injustices et de leur portée politique. Marylin Friedman, par exemple, ne se

contente pas de chercher d'où viennent ces voix différentes et de proposer une réponse en termes de division structurante du travail moral ou de socialisations différenciées, elle rejette dans un même élan que l'on puisse séparer les préoccupations morales de justice et de *care* qui, dans les faits, sont entremêlées. Elle est loin d'être l'unique auteure à en faire la démonstration. L'approche la plus radicale, en tant qu'elle touche au cœur de la *Théorie de la justice* de John Rawls, peut être celle de Susan Moller Okin, qui remet en question dans un même mouvement l'approche dominante par la justice, la fausse division entre *care* et justice, et l'idée de justice « naturelle » ou « in-questionnable » dans le sacro-saint espace de la famille (thème repris et approfondi par Claude Gautier). Les arguments de Moller Okin sont plus amplement développés dans son ouvrage *Justice, genre et famille*, publié en 1989 et paru en français en 2008 (Paris, Flammarion).

Si nous nous centrons maintenant sur le *care* comme activité, il suffit de se demander : *Qui réalise les activités de care ? Comment sont-elles distribuées ?* – « *Qui s'occupe de quoi et comment ?* », pour reprendre la formulation de Paperman (in Molinier *et al.*, p. 103) – pour que se manifestent sans ambiguïté les profondes inégalités qui marquent leur réalisation et distribution, aussi bien lorsqu'elles sont rému-

nérées que lorsqu'elles ne le sont pas (sur le *care* domestique, cf. Dammame et Paperman, in Molinier *et al.*). Nous ne nous penchons ici que sur deux ensembles de questionnements : les liens historiques entre *care* et inégalités et les effets conjugués des discriminations de sexe, de classe et de race ; et ceux qui proviennent de la nécessaire reconnaissance de la vulnérabilité partagée ainsi que de l'expérience et de la voix des travailleuses du *care*.

Elsa Dorlin (in Paperman et Laugier) et Evelyn Nakano Glenn (in Molinier *et al.*) reprennent toutes deux des éléments de l'histoire états-unienne pour introduire dans leurs analyses les effets conjugués et la perpétuation des discriminations de sexe, de classe et de race. Tandis que Nakano Glenn met en lumière certaines continuités historiques entre *care* et inégalités, et la permanence de formes de coercition et de déni de la citoyenneté envers celles et ceux qui prennent en charge ces activités (nous pensons en particulier aux migrantes), Dorlin s'appuie sur l'histoire de la domesticité aux États-Unis pour déconstruire les effets conjugués des rapports de classe, de genre et de race, et montrer que les rapports des femmes à une éthique du *care* diffèrent selon leurs places dans ces hiérarchies de pouvoir. Cette observation n'est pas de moindre importance si l'on garde à l'esprit, comme le propose Nakano Glenn, que les femmes

de classes supérieures font partie des bénéficiaires de l'organisation actuelle du travail de *care*. Retracer les conditions d'extraction du travail de *care* et de coercition des groupes assignés à ce travail non reconnu comme tel et fortement dévalorisé lui permet d'avancer l'hypothèse selon laquelle bien que « *les structures qui ont maintenu la coercition et les groupes assignés aux différentes activités de care [aient] changé au cours de l'histoire, [...] les conditions générales de la coercition et du déni de citoyenneté ont persisté* » (in Molinier et al., p. 117). Ainsi, l'organisation actuelle du travail du *care* s'appuie-t-elle en grande partie sur le transfert de travailleuses migrantes venues combler la « *crise du care* » des pays du « *Nord* » (ou des grands centres urbains « *occidentalisés* » que ceux-ci se situent au Nord ou au Sud) où elles grossissent les rangs des « *citoyens de deuxième zone* ». Or si cette « *fuite du care* » « *réduit le déficit de care dans les pays riches, [elle] augmente celui des pays pauvres* » (Paperman in Paperman et Laugier, p. 292), prenant alors les traits d'une crise non pas locale mais globale.

« *Comment entendre dans la Cité les voix subalternes ?* » se demandent les auteurs de *Qu'est-ce que le care ?* en introduction. De multiples facteurs contribuent à l'invisibilisation de ce travail pourtant répandu et proche de chacun de nous. Outre qu'il se

réalise à l'abri des regards et qu'il fait appel à des compétences amplement naturalisées, l'invisibilité dont souffrent ces activités est également le fait de certaines de leurs caractéristiques propres (cf. Molinier). Ainsi, elle se présente en réalité comme la condition de succès de l'activité. Le travail du *care* fait appel à des savoir-faire discrets, qui doivent demeurer discrets, et il ne devient réellement visible que lorsqu'il échoue. L'affectivité constitue un autre motif d'invisibilité. Tout comme la difficulté de faire part publiquement de savoirs qui se heurtent à la voix dominante. Cela est notamment dû au fait que ces savoirs témoignent qu'il s'agit d'un travail qui ne peut être pensé indépendamment du sexuel. Or n'est-il pas gênant, voire repoussant, d'allier travail de *care*, enfants, vieux parents et sexualité ? N'est-il pas plus réconfortant de nier cet aspect du travail et de l'existence, de séparer vieillesse et désirs, professionnalisme et sexualité ? Pascale Molinier montre que nous rencontrons là une limite morale qui joue en même temps dans le sens d'une défense collective fortement enracinée et qui participe pleinement du risque de disqualification sociale qui menace les travailleuses du *care*. L'invisibilité du travail du *care* se double d'une in-audibilité que les travailleuses devront affronter, construisant collectivement les critères du bon travail, et palliant les risques d'une

affectivité en proie aux particularités de ce travail de soin.

Reconnaître le *care* comme un travail dont nous avons tous besoin et dont nous bénéficions tous a de multiples implications. C'est s'autoriser à interroger les valeurs d'autonomie et d'indépendance si valorisées dans nos sociétés ; c'est réfléchir à l'ampleur des inégalités dont il est porteur et à l'image de notre société qu'il nous renvoie ; c'est encore, comme le rappelle Paperman dans *Qu'est-ce que le care ?*, imposer une réflexion sur le concept même de travail. Le *care* impose ses temporalités propres, articule activités et considérations éthiques, implique une diversité d'acteurs. Toute approche sociologique du *care* requiert de ne point séparer activité et évaluation de cette activité et de s'ouvrir à des temporalités plus longues, incertaines et moins dépendantes des repères habituels. Parvenir à une connaissance sociologique du *care* demande de donner la parole et d'être prêts à écouter ceux et celles qui le réalisent, leurs expériences et les manières d'en parler, et de prendre au sérieux les dimensions morales par lesquelles elles s'y rapportent. Même si, nous l'avons vu, cette prise de parole et cette écoute ne sont, ni l'une ni l'autre, aisées. Le défi est, dans bien des sens, considérable.

Natacha Borgeaud Garciandía
Sociologue, FLASCO-CONICET, Argentine

Helena Hirata
Sociologue, CNRS – CRESPPA-GTM

Efthymia Makridou
Doctorante, CRESPPA-GTM

Laure Bereni, Sébastien Chauvin, Alexandre Jaunait et Anne Revillard – Introduction aux Gender Studies. Manuel des études sur le genre

(2008). Bruxelles, de Boeck « Ouvertures politiques », 247 p.

J'ai une prévention contre les manuels de sociologie. Raymond Aron n'est pas étranger à cette disposition, lui qui exhortait ses étudiants à lire les textes fondamentaux en se gardant de lectures rapides et fragmentées. C'est dans cet état d'esprit que j'ai ouvert ce *Manuel des études sur le genre* ; en le refermant, ce parti pris était tombé. Cette conversion a été possible en raison de la convergence entre une compétence et une conviction des auteurs, (nouveaux entrants dans le champ des sciences sociales), l'intelligence de cet ouvrage, et des effets salutaires de sa lecture, trois registres au principe de la logique d'exposition.

Un collectif emblématique d'une nouvelle génération

Les auteur·e·s de cet ouvrage sont des chercheur·e·s qui, individuellement, ont été reconnu·e·s et consacré·e·s d'abord par une thèse de doctorat distinguée en raison d'une nette originalité par rapport aux autres thèses comparables¹, et par une élection

¹ Soit en tant que membre de jury de thèse ou de commission de spécialistes, soit comme lectrice avertie par la réputation qui circule dans le milieu des sciences sociales concernant les 'bonnes thèses', j'avais lu ces quatre doctorats. Toutefois, des critères plus objectifs viennent conforter ce jugement : par exemple, la thèse de

par des pairs dans différentes universités et institutions de recherche². Doté·e·s d'un capital de reconnaissance scientifique, ces jeunes chercheur·e·s n'ont pas hésité à le risquer en l'investissant dans un espace – celui des études sur le genre – qui pour être à présent institutionnalisé et relativement reconnu, n'en demeure pas moins scientifiquement dévalué. En outre, cette prise de risque scientifique se fait au début de leur carrière, soulignant ainsi tout le chemin accompli depuis les années 1975-1980, lorsque certaines chercheuses soit ne mentionnaient pas sciemment leurs publications 'féministes' dans leur curriculum vitae, soit investissaient les études féministes alors émergentes une fois leur carrière scientifique assurée³. C'est dire qu'une conviction politique porte l'intérêt scientifique des quatre auteur·e·s, soucieux de participer à la reconfiguration des études de genre par la circulation internationale des idées⁴, et en

travaillant aux conditions d'émergence de propositions scientifiques universalisables. En cela, ils participent à la construction d'une nouvelle génération de jeunes chercheurs liés par des affinités électives et par l'appartenance à des réseaux et associations⁵ qui ont permis que se transmettent, soient réélaborées et soient renouvelées les règles de transmission et de reproduction de cet espace de recherche. Et cet ouvrage est une façon d'attester ce qu'un passage du témoin veut dire. En effet, se réclamant d'auteur·e·s appartenant aux précédentes générations, légitimement sélectionné·e·s en fonction de leur approche critique et de leurs apports, ce collectif met constamment au jour les progressives ouvertures et ré-interrogations à l'œuvre dans ce champ de recherche, désormais internationalisé et renouvelé par une nouvelle génération dont l'audace scienti-

des idées », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 45.

⁵ Les auteur·e·s eux-mêmes soulignent dans l'introduction (p. 8) que « la décennie 2000 est caractérisée par l'émergence d'une nouvelle génération de chercheur/euse/s sur ces questions, qui se rallient désormais au terme de 'genre' pour désigner leurs travaux et qui aspirent à intégrer l'université au titre de cette spécialité, sans pour autant couper tout lien avec les perspectives militantes. L'Association des jeunes chercheuses et chercheurs en études féministes, genre et sexualités (EFiGiES), constituée en 2003, est l'une des émanations institutionnelles de cette nouvelle vague de recherches sur le genre. Elle marque également une volonté de croisement de plus en plus systématique avec les études gaies et lesbiennes ».

Sébastien Chauvin a reçu le prix de thèse de l'EHESS en 2008.

² Laure Bereni est chargée de recherche au CNRS ; Sébastien Chauvin est maître de conférences à l'université d'Amsterdam ; Alexandre Jaunait, maître de conférences à l'université de Poitiers ; Anne Revillard maîtresse de conférences à l'université Paris XIII-Villetaneuse.

³ Cf. Rose-Marie Lagrave (1990). « Études féministes ou études sur les femmes ? » *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 83.

⁴ Pierre Bourdieu (2002). « Les conditions sociales de la circulation internationale

fique est fondée sur l'excellence de la formation, et sur la mise à distance d'enjeux scientifiques et politiques à l'œuvre chez leurs devancières. À l'instar de ce collectif, cette nouvelle génération a un rapport scientifiquement plus apaisé aux études de genre. Cumulant à la fois les bénéfices des luttes institutionnelles et cognitives antérieures auxquelles elle paye un respectueux tribut, et les apports actuels des plus novateurs en sciences sociales, cette génération donne tous les signes d'une légitime ambition scientifique, dont celle, exemplaire, de transmettre à son tour des savoirs qu'elle a conquis dans des disciplines et des thématiques auparavant peu présentes : les sciences politiques et les recherches sur la sexualité, par exemple. Proches encore des années de préparation de leur doctorat, les auteur·e·s réactualisent à bon escient les difficultés qu'elles et ils ont auparavant rencontrées pour clarifier des concepts, pour construire une approche, pour poser des questions en toute connaissance de cause. Et ce collectif a travaillé ce passage du témoin ; on voudrait en donner quelques exemples, sans restituer l'ensemble de l'ouvrage, mais en cherchant plutôt à mettre au jour l'extrême habileté des auteur·e·s à s'emparer des enjeux scientifiques que posent ces études.

Au-delà du manuel, des propositions fortes

Certes, la facture formelle de l'ouvrage est bien celle d'un

manuel, avec ses entrées en matière dont les titres introduisent et entendent inventorier tous les espaces sociaux, attestés par la récurrence de la conjonction *et* (genre et...) de sorte que les formes de vie familiale, le travail, la politique, l'école et les institutions sont présentées comme autant d'espaces et de ressorts d'actualisation et de reconfiguration du genre. Pour accentuer l'aspect pédagogique du manuel, chaque chapitre comporte des encadrés grisés destinés à préciser un point ou un concept, mais également des résumés, des orientations bibliographiques et des questions dont la vocation est de s'assurer de la juste compréhension des textes. Pédagogie encore, car les auteur·e·s ménagent des moments où l'histoire des luttes féministes concernant la contraception, l'obtention de droits sociaux et les politiques en faveur de l'égalité professionnelle est restituée, salutaire rappel historique pour les nouvelles cohortes d'étudiant·e·s méconnaissant parfois l'histoire des féminismes. Toutefois, c'est moins la volonté pédagogique, fort bien menée au demeurant, qui a retenu mon attention, que le projet épistémologique qui s'y déploie et je voudrais en donner quelques exemples. Loin de toute hyperbole théorique, ce collectif s'est donné une tâche épistémologique dont on peut restituer certains traits. Après avoir précisé dans le premier chapitre le concept de genre et avoir mis

l'accent sur sa propriété de diviseur des rapports sociaux de sexe hiérarchiquement constitués, les auteur·e·s tiennent cette perspective jusqu'au terme de l'ouvrage, sans jamais oublier que le genre est un opérateur pour déceler la moindre dérive essentialiste dans les raisonnements à l'œuvre. Le travail de la domination masculine, appréhendée à travers ses actualisations et ses attestations sociales, constitue le fil rouge à partir duquel s'agrègent ses effets et ses réagencements. En outre, pour mettre au jour le processus de naturalisation, l'ouvrage donne une place importante à l'historicisation des faits sociaux, non seulement à partir de l'histoire des luttes féministes ou par des incursions dans une sociohistoire des sciences sociales, mais également pour montrer les effets cognitifs de cette posture sur les rapports entre sexe et genre. L'assertion « *le genre précède le sexe* » est certes déjà connue, mais elle est ici redéployée dans ses effets politiques. Car c'est bien le politique, qui, dans cet ouvrage, est la matrice interprétative de l'ensemble des matériaux empiriques et des études présentées. En effet, les « *objectifs et partis pris du manuel* » exposés en introduction, forment une configuration qui donne le primat au politique sur l'approche analytique dans l'interprétation. Le politique dans cet ouvrage ne recouvre pas seulement la politisation des mouvements minori-

taires ou l'accès des femmes aux instances politiques comme électrices et élues. Il est l'outil même qui a permis de conceptualiser le genre, et l'outil qui permet de dépasser le genre pour l'insérer dans la catégorie générique de la domination, permettant ainsi d'articuler le genre aux autres formes de domination que sont la race et la classe. À cet égard, le chapitre 6, « *Intersections* » est à mes yeux le plus stimulant, le plus novateur, et celui qui correspond le mieux au programme dessiné dans l'introduction. Outre que ce chapitre explique que 'l'intersectionnalité' n'est pas une façon de cumuler plusieurs dominations, mais de fabriquer des configurations singulières de domination, il met au jour les effets du raisonnement analogique entre genre, classe et race, qui certes a permis de dé-particulariser le genre, mais qui demeure cependant impuissant à penser « *ces catégories comme sécantes* ». Dans les analyses de l'intersectionnalité, ce chapitre met aussi en garde contre la tentation de donner le primat à la classe, comme explication en dernière instance, sous peine de retomber dans l'illustre « *contradiction secondaire* ». Ce projet épistémologique n'a pu tenir ses promesses qu'en raison de la maîtrise d'une abondante et riche littérature concernant ces questions, comme en témoigne la bibliographie. Or, cette maîtrise ne donne pas matière à un discours scolastique,

ou à une sorte d'état des lieux des recherches. Chaque auteur·e restitue et porte une attention particulière aux déplacements opérés par les approches par le genre, permettant de saisir les états successifs de la recherche. Ainsi en est-il de l'évolution des analyses du travail domestique à l'étude genrée des organisations, ou encore du primat donné aux rapports sociaux consubstantiels sur le seul genre, de sorte qu'après la lecture de cet ouvrage, il devrait être impossible de proposer désormais des projets de recherche, de master ou de thèses en termes de « *la place ou la participation des femmes dans le champ politique* » par exemple, au profit d'une analyse qui constitue le genre en facteur de structuration du champ politique.

Une réception située

Ce souhait dépend certes de la réception de cet ouvrage et de l'usage qu'en feront les étudiant·es. Toutefois, ce livre figure déjà en bonne place dans les bibliographies distribuées par les professeurs et dans celles des mémoires et des thèses, indice de l'efficacité épistémologique attendue. Or, le public souhaitable ne devrait pas seulement concerner les 1^{er} et 2^e cycles, comme le mentionne l'éditeur en quatrième de couverture. Cette restriction ignore la cécité de nombre de collègues sur les questions de genre, qui, pour certain·es, lors de jurys de master ou de thèse, confondent allègrement sexe et genre, de sorte que ce livre leur servirait utilement de

propédeutique. Mais que fait ce livre à ceux et celles qui, comme moi, sont déjà censé·e·s en connaître la lettre et le mode d'emploi ? Une impression de clarification et de synthèse intelligentes qui ressaisissent des savoirs atomisés, permettant de parcourir à nouveau l'histoire des études de genre, d'en apprécier les avancées et les lacunes, et surtout le travail qu'il a fallu accomplir collectivement. On peut regretter, toutefois, que les polémiques entre différentialistes et égalitaristes, ou celles à propos du PAcS ou de la filiation ne soient pas analysées sous forme de controverses, dispositif qui permet d'articuler engagements des acteurs et arguments discursifs. Enfin, si comme moi, vous jouez au jeu des questions posées en fin de chapitre, vous pouvez soit vous réassurer sur votre érudition, soit les prendre au mot et les ré-ouvrir pour continuer un travail jamais terminé. Reste l'impression que les auteur·es ont dû beaucoup s'amuser en rédisant ces questions.

Rose-Marie Lagrave

Sociologue

Directrice d'études, IRIS/EHESS

Hélène Yvonne Meynaud – *La part de l'étranger.e. Travail et racisme*

(2009). Lormont, Le Bord de l'eau « Clair & net », 294 p.

Hélène Yvonne Meynaud propose un ouvrage stimulant sur l'articulation entre racisme et travail : *La part de l'étranger.e. Travail et racisme*. Disons-le tout

de suite, il est difficile de résister au style enthousiaste de l'auteure et ses enchaînements de situations exemplaires, d'analyses et d'emprunts divers : les chapitres s'enchaînent à un rythme soutenu, et il n'est pas possible d'isoler une partie de l'ouvrage qui pêcherait par une quelconque lourdeur. Les références que l'auteure partage avec le lecteur ou la lectrice sont toujours présentées à bon escient, et à aucun moment le propos ne sombre dans l'étalage inutile de culture livresque. Les ressources les plus mobilisées sont celles du quotidien, la presse nationale quotidienne fournissant un matériau important : le résultat de cette mobilisation sur le lecteur ou la lectrice est d'ailleurs intéressant, dans la mesure où il/elle réalise forcément à un moment de sa lecture qu'il *connaît* cette réalité que décrit et analyse Meynaud. En effet, contrairement à des écrits qui reposeraient sur un matériau recueilli dans le cadre d'un travail spécifique, le propos se fonde principalement sur des situations notoires, dont les médias ont rendu compte d'une façon ou d'une autre. Cela n'enlève rien au travail de rassemblement et de mise en perspective effectué : simplement, si l'auteure peut nous emmener si facilement avec elle, c'est bien en partie parce qu'au fond, nous savons tout de ce qu'elle décrit. Ce choix d'écriture peut d'ailleurs inviter le lecteur ou la lectrice à une forme d'introspection : pour-quoi n'a-t-il pas vu avant elle ce

que l'auteure expose ? En effet, à contre-courant de la recherche du scoop ou de la découverte inédite, elle sollicite principalement des éléments connus de tous et nous en propose son analyse. Cette forme de *pattern recognition* (que nous pourrions traduire par *identification des schémas*) peut apparaître comme le fondement du débat démocratique. En effet, Meynaud développe un argumentaire qui repose sur un fond de connaissances communes, de données déjà tombées dans l'espace public.

Car il est de notoriété publique que des personnes vivent et travaillent sur le territoire national tout en étant légalement en situation d'être expulsées. De la même façon qu'il est de notoriété publique que 'faire figure d'étranger' constitue un obstacle important dans l'accès à l'emploi, discriminant toute forme de bénéfice lié aux diplômes. Enfin, nul n'ignore aujourd'hui que pour les étrangers qui parviennent à l'emploi, la progression sera plus lente et difficile que pour ceux qui sont 'sans origines'. Mais bien que nous sachions tout cela, nous gagnons à tout voir rassemblé et analysé ici, tant l'articulation de l'ensemble des éléments donne une nouvelle force à la revendication de l'auteure : rendre leur part aux travailleurs étrangers. Les parties consacrées au contexte mondial, au sujet de la précarisation globale du travail et sur la question du retour de la race comme cadre

de référence, mobilisent des données peut-être moins connues, parce que relevant de nations étrangères. Inscrivant la situation française dans un contexte plus global, l'auteure nous laisse le choix entre le soulagement (relatif) de découvrir que les débats nationaux ne sont justement pas réductibles à la situation française, et la préoccupation de considérer le caractère justement très global de ces questions.

S'il est possible d'émettre un regret, le lecteur ou la lectrice reste parfois sur sa faim en matière d'analyse : l'exposé, même bien agencé, de données factuelles ne peut pas toujours suffire à produire un discours explicatif complet. La question de la non-prise en compte des rapports sociaux de sexe est l'illustration de cette faiblesse de l'ouvrage. Finalement peu abordée, en dépit de ce qu'il était possible d'attendre au vu du choix opéré pour le titre (*étranger.e*), la place des femmes reste largement à interroger, surtout en des temps où la question spécifique des femmes étrangères est omniprésente dans le débat public (ces femmes voilées ne sauraient être françaises, n'est-ce pas ?) sans compter aussi les travaux nombreux publiés depuis une dizaine d'années sur les migrations des femmes. Le lecteur ou la lectrice veut bien suivre l'auteure dans sa narration : il ne s'agit pas de mettre en doute le fait que la question de la diversité éclipse dans les faits celle de la parité. Il

est manifeste que les hommes blancs ne partagent leur travail ni avec les femmes, ni avec les étrangers : le syntagme de *leucocratie masculine* (du grec *leuco* signifiant blanc et *cratos* signifiant pouvoir), proposé par l'auteure, semble d'ailleurs particulièrement heureux. Mais la question reste entière de savoir comment et pourquoi ce déplacement opère : citer Danièle Kergoat et parler de consubstantialité des rapports sociaux est bien entendu pertinent mais peut sembler un peu rapide. Il serait par exemple possible de se demander pour quelle raison il n'aurait pas réponse à la double demande de diversité et de parité par l'embauche de *femmes étrangères*. Serait-ce parce que les femmes étrangères subissent une double disqualification sur le marché du travail ? Disqualification de l'étranger, que l'auteure expose bien, avec pour exemple la relation entre origine et place dans la hiérarchie de la production et disqualification du sexe, les travaux confiés aux femmes se voyant accorder par la société une valeur moindre que ceux confiés aux hommes (principe de hiérarchisation des tâches proposé par Danièle Kergoat). Sous l'hypothèse de cette double disqualification, une réponse se profile donc : embaucher une femme ou un étranger serait envisageable dans le cadre d'incitations, embaucher une femme étrangère confinerait à l'absurde, car il n'est quand même pas envi-

sageable de confier les postes à n'importe qui...

Le passage par la question des statistiques ethniques ou, pour reprendre l'expression de l'auteure, du comptage ethno-racial est l'occasion de faire le point sur un débat engagé en France depuis quelques temps. Il est toujours bon de retrouver les arguments des uns et des autres mis en regard. Il y a certainement peu de chances pour qu'un lecteur ou une lectrice ayant déjà un avis arrêté sur la question modifie son opinion à la lecture de l'exposé relativement neutre des arguments des uns et des autres. Cette présentation synthétique des arguments en présence permet non seulement de travailler à contrer les développements de la partie opposée, mais offre également à chacun d'opérer un regard critique réflexif sur ses arguments propres. C'est également le chapitre où se retrouvent le plus de guillemets : mettre le mot race entre guillemets semble indispensable pour en marquer le caractère non naturel. Cependant, dans une approche en termes de rapports sociaux, peut-être faudrait-il alors également encadrer le mot sexe par de sévères guillemets, à moins de souhaiter arbitrer un principe de réalité plus important pour le sexe que pour la race.

Ces quelques réserves ne doivent pas dissuader de lire *La part de l'étranger.e. Travail et racisme*. Dans un style plein d'énergie, Hélène Yvonne Meynaud propose une synthèse définitive-

ment plaisante à lire. Dans un contexte national qui voit, par exemple, l'émergence d'un collectif « 24 heures sans nous, une journée sans immigrés », à l'instar de ce qui se passe en Grèce ou en Italie, il semble plus que jamais nécessaire de voir le citoyen ou la citoyenne disposer des moyens de forger son regard et d'alimenter sa réflexion. À ce titre, *La part de l'étranger.e. Travail et racisme* est aujourd'hui à mettre entre toutes les mains.

Hervé Polesi

Doctorant en sociologie,
Université de Strasbourg,
Laboratoire CNRS
Cultures et sociétés en Europe

Yvonne Guichard-Claudic, Danièle Kergoat et Alain Vilbrod (eds) – *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*

(2008). Rennes, PUR, 402 p.

Fruit du colloque du même nom qui s'est tenu à Brest les 18, 19 et 20 mai 2005, et plus largement d'une dynamique impulsée notamment par le réseau thématique « Genre, classe, race. Rapports sociaux et construction sociale de l'altérité » de l'Association française de sociologie, cet ouvrage consistant et ambitieux regroupe vingt-quatre contributions qui interrogent la possible inversion du genre qui s'opèrerait dans des situations où les femmes ont des activités (emplois et formations essentiellement) traditionnellement mas-

culines, et les hommes des activités traditionnellement féminines.

Cette interrogation se pose à deux niveaux. D'une part, sur le processus d'inversion lui-même, puisque le titre de l'ouvrage laisse penser que les situations observées relèvent d'une inversion du genre, qui verrait les hommes prendre la place des femmes et les femmes prendre la place des hommes. Or, il s'agit davantage, selon les coordinatrices et coordinateur de l'ouvrage, de « *faire l'hypothèse qu'en transgressant les orientations genrées en termes de métiers et/ou de positions professionnelles et personnelles, femmes et hommes bousculent les définitions traditionnelles des catégories sexuées et créent un contexte favorable à un déplacement des frontières, à des redéfinitions, voire à une certaine mobilité de genre* » (p. 11). Plutôt que de révéler une inversion à proprement parler, les textes présentés vont donc tenter de montrer dans quelle mesure la mixité remet en cause le principe même du genre comme « *organisation sociale* » (p. 10). D'autre part, l'interrogation porte sur les conséquences de cette inversion en termes d'égalité. Dès les premières pages de l'ouvrage, Yvonne Guichard-Claudic, Danièle Kergoat et Alain Vilbrod se défendent bien de considérer *a priori* que la mixité conduirait inévitablement vers plus d'égalité entre les hommes et les femmes : elles/il jugent davantage cette évolution comme « *un*

observatoire intéressant d'évolutions et de recompositions potentielles, sans préjuger du sens de ces évolutions » (p. 11). Elles/il préviennent d'ailleurs les lectrices et lecteurs que « *l'étude des positions atypiques révèle des dynamiques ambiguës, contradictoires, marquées du sceau de la dissymétrie et qui n'engagent pas, tant s'en faut, sur une voie d'accès linéaire à l'égalité* » (p. 13).

Le livre est composé de quatre parties. La première présente « Des trajectoires sexuées dans l'accès et le maintien en position atypique ». Ici ce sont les parcours de femmes et d'hommes en situation atypique qui sont analysés sous l'angle de la manière dont elles et ils sont arrivé·e·s à cette situation atypique et essaient tant bien que mal de se maintenir dans leur emploi malgré leurs positions « *minoritaires dans leur genre* » (p. 57). Clotilde Lemarchant, par exemple, s'intéresse aux lycéens et lycéennes des filières techniques et professionnelles, et montre que les garçons minoritaires dans leur formation vivent mieux leur position que les filles minoritaires. Les premiers sont plus confiants en leur projet professionnel, puisqu'ils ont conscience que « *le fait d'être rares fait qu'ils sont précieux* » (p. 64), tandis que les filles qui ont un projet professionnel atypique sont davantage inquiètes – et elles ont des raisons objectives de l'être.

Les contributions de la deuxième partie, « Quand l'avan-

cée en mixité est le fait des femmes », convergent vers un même constat qui est celui des difficultés majeures auxquelles font face les femmes qui se retrouvent dans des emplois dits masculins. Cela peut s'expliquer, en partie, parce que « *paradoxalement, les décisions d'embauche des femmes sont fréquemment fondées sur [d]es stéréotypes* » (p. 117). Les différents travaux présentés montrent, notamment, qu'en dépit du caractère relativement subversif des situations occupées par ces femmes, une certaine division sexuelle du travail est reconduite à l'intérieur d'un même emploi, qu'il s'agisse des conductrices de poids lourds, des surveillantes de prison ou des directrices des ressources humaines. Le sexisme des collègues hommes peut se trouver exacerbé par la présence de femmes, et encore davantage lorsque ces femmes sont des lesbiennes. Ainsi, Line Chamberland et Johanne Paquin démontrent que l'étude de « *l'interaction et la profonde imbrication entre sexisme et hétérosexisme* » permet d'aboutir à « *une compréhension plus approfondie de toutes les formes de discriminations vécues par les femmes exerçant un métier traditionnellement masculin, à la fois en enrichissant la théorisation des manifestations du sexisme et en reflétant la diversité au sein du groupe des femmes* » (p. 166).

La troisième partie, « Quand l'avancée en mixité est le fait des hommes », s'intéresse aux pro-

cessus « *qui mènent certains hommes à investir des espaces sociaux habituellement réservés aux femmes* » et aux « *effets de cette mixité sur les pratiques et les représentations sociales* » (p. 207). La perspective est ici toute autre, puisque les hommes apparaissent largement gagnants dans le jeu de l'inversion du genre, bien que ces situations relativement nouvelles requièrent des réajustements face à l'ébranlement de certaines certitudes quant aux clivages traditionnels. Ainsi, Hélène Trellu relate les propos de la fille de Clément, homme au foyer, répondant à son père qui lui annonce son intention de reprendre le travail : « *Mais les papas ça ne travaille pas, c'est les mamans qui travaillent...* » (p. 292). On peut se sentir euphorique à la lecture de cette phrase (ce serait donc aussi simple que cela !), mais l'analyse de Trellu nous ramène vite à la réalité, puisqu'elle pose la question de la permanence de ces bouleversements dans les représentations sexuées : « *Est-ce uniquement une transition à un moment donné, ou est-ce le signe d'un changement durable ?* » (p. 295).

La quatrième partie, enfin, revient sur « Les définitions du genre et leurs enjeux en situation d'inversion ». Les contributions de ce chapitre mettent en avant les tensions qui naissent des situations d'inversion du genre et donc les résistances : « *résistances fémi-*

nines à l'assignation domestique et à l'enfermement dans des métiers réservés ; résistances masculines à ce qui est vécu comme une disqualification, une perte essentielle de leur identité » (p. 303). La transgression a un coût, que s'efforce de montrer, par exemple, Stéphanie Gallioz, dans son article sur les femmes dans le secteur du bâtiment qui sont, selon elle, condamnées « à l'excellence et à la solitude » (p. 336).

Cette note de lecture – limitée dans la longueur – ne rend évidemment pas justice à la complexité de l'ouvrage, à la diversité et à la richesse des contributions et à l'apport de chacune d'entre elles à la problématique annoncée. C'est d'ailleurs ce qui fait à la fois la qualité et le défaut de cet ouvrage : le nombre d'articles étant très (trop ?) élevé, la lectrice que je suis a été un peu effrayée par la densité de ce recueil. Cependant, il faut savoir se résoudre à piocher parmi les contributions, selon les intérêts et les envies propres. La variété des terrains et des méthodologies, ainsi que la diversité des approches, certaines plus que d'autres ancrées dans une perspective féministe, font la richesse de cet ouvrage. Mais le point fort, à mon avis, est le travail considérable de mise en perspective et en cohérence que représentent les introductions, à la fois l'introduction générale et les introductions des quatre chapitres. Celles-ci permettent à l'ouvrage de faire

corps et sont donc extrêmement précieuses.

Pour finir, on retiendra plus particulièrement de cette lecture l'asymétrie qui caractérise l'avancée en mixité : si les représentations genrées sont parfois ébranlées, les pratiques (et plus largement la division sexuelle du travail) mettent en évidence le fait que la domination masculine est reproduite, sinon à l'identique, du moins dans son principe. Cela nous amène à une réflexion sur la norme de genre : ce n'est pas son contenu qui importe, mais bien son existence. L'« *utopie du genre* » à laquelle nous convie Nicky Le Feuvre implique donc son dépassement ; j'ajouterai qu'elle implique sa destruction.

Laetitia Dechaufour
Chercheuse contractuelle

Geneviève Pruvost

– *De la 'sergote' à la femme flic. Une autre histoire de l'institution policière (1935-2005)*

(2008). Paris, La Découverte « Textes à l'appui / politique et sociétés », 312 p.

– *Profession : policier. Sexe : féminin*

(2007). Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme « Ethnologie de la France », 340 p.

Ces deux ouvrages sont issus de la thèse de doctorat de l'auteure. Le premier est une sociohistoire de l'institution policière. Après avoir relaté la situation à l'époque où les femmes étaient cantonnées dans les emplois d'assistantes de police ou d'auxiliaires telles les

‘aubergines’ chargées de la surveillance du stationnement et faisant figure de boucs émissaires, il rend compte de la féminisation (incomplète) des divers corps de police à partir de 1968 et des débats afférents. Il en ressort que l’accès aux métiers en civil, tel celui d’inspecteur, a été plus précoce – y compris dans les postes hiérarchiques de commissaires – que l’accès aux métiers en uniforme : il faudra attendre 1976 pour que les femmes obtiennent le statut de gardien de la paix. « *La police, un métier d’hommes* », vantait l’affiche du début des années 1980 censée contribuer à pallier la crise de recrutement, et les syndicats policiers n’étaient pas en reste dans les discours sexistes alors en vigueur. Au regard du silence observé par le Mouvement de libération des femmes face à l’ostracisme à l’encontre des femmes dans ce bastion masculin, l’auteure met en exergue le rôle que le féminisme d’État, et notamment la politique des quotas menée par Yvette Roudy dès 1981, a joué dans le processus ayant finalement permis aux femmes de devenir agents de sécurité. Pour autant, leur présence n’a jamais vraiment mis à mal les stéréotypes de sexe, et l’identité policière, étroitement associée à l’usage de la contrainte physique, reste fortement marquée par la figure de l’autorité masculine. Les concours qui, par-delà les réformes, confortent les critères anthropométriques discriminants

pour les femmes et contribuent à limiter la progression de ces dernières dans la police, jouent à ce titre un rôle de premier plan. Geneviève Pruvost souligne au demeurant que les policières elles-mêmes contribuent à une telle dynamique en ne contestant pas frontalement les interdits qui, par exemple, les empêchent de faire partie des compagnies de CRS et en ne développant pas davantage de liens de solidarité entre elles face à de telles exclusives. Le processus de féminisation de la police au cours des dernières décennies est certes indéniable : les femmes ont désormais accès à tous les grades et le commandement n’est plus l’apanage des hommes. Mais cela n’a jamais été un phénomène de masse (en 2007, elles formaient quelque 16 % des effectifs) et, en dépit de la médiatisation ayant entouré l’ascension de quelques-unes d’entre elles, le maintien de domaines réservés aux hommes dans les brigades ‘à risque’ en dit long sur les limites de l’égalité entre les sexes au sein de cet univers professionnel.

Le deuxième ouvrage porte sur la ‘fabrication’ des policiers et sur la dynamique des carrières (féminines en particulier), approche fondée sur une grande enquête auprès de plus de 5 000 personnes, sur un travail d’observation dans les écoles de police où l’auteure a été stagiaire, et de plus de cent entretiens avec des policiers des deux sexes, réalisés de jour

comme de nuit dans des brigades de commissariats de banlieue où elle s'est immergée *in situ*. L'analyse a trait au travail quotidien de la police dans une optique de rapports sociaux de sexe et cette entrée s'avère un analyseur très pertinent pour scruter les activités policières. De la formation première au franchissement des échelons successifs, Geneviève Pruvost décortique le cheminement semé d'embûches que doivent parcourir les impétrant·e·s. Choisi dans un tiers des cas par attrait du statut de fonctionnaire et pour des raisons de sécurité de l'emploi (en lien, souvent, avec l'absence de diplôme ou des impératifs économiques), le métier de policier répond aussi, chez les femmes, à l'idée de vocation, fréquemment associée à un exemple familial – celui du père au premier chef. Passés les oraux des concours qui défavorisent les femmes, au contraire des écrits, les candidates admises à l'école de police sont confrontées aux exigences d'un métier qui leur impose l'apprentissage de la virilité et entraîne, pour la plupart d'entre elles, une masculinisation progressive du corps. La forte croyance des policiers des deux sexes en l'égalité de la formation, liée qu'elle est au sentiment d'appartenance à une 'famille', occulte les discriminations dont les femmes sont bien souvent l'objet, que ce soit pour des raisons d'ordre physique (en rapport avec la formation sportive, notamment) ou de re-

présentations quant à l'image attendue et masculine du policier, étayée par des blagues lourdes et misogynes (l'apprentissage de la vulgarité passive et active fait partie de la formation des élèves des deux sexes) et, parfois, par le harcèlement sexuel. Une fois cet apprentissage réussi, la carrière des nouvelles recrues se heurte à divers types de blocages qui les touchent plus particulièrement : institutionnels du fait de leur éparpillement de règle dans les divers corps de police, et donc leur présence très minoritaire dans chacun d'entre eux ; coutumiers vu l'impossibilité pour elles d'intégrer des brigades prestigieuses et les *numerus clausus* (quotas négatifs) imposés dans certains services ; familiaux en raison du poids de la maternité quand elle advient et de l'importance du principe de rotation et donc de la mobilité exigée dans cette profession (mobilité, comme ailleurs, plus difficile à faire accepter par un conjoint que par une conjointe). Ce qui suppose d'accumuler les compétences, de faire preuve d'excellence à un degré bien supérieur à celui exigé des hommes et de se bagarrer beaucoup plus qu'eux pour accéder au poste convoité. Être célibataire constitue donc un atout et, pour les mères, mieux vaut avoir un compagnon solidaire pour progresser dans la voie des avancements. Celles et ceux qui accordent la priorité à leur famille renoncent d'ailleurs généralement

à faire carrière. En revanche, dans l'exercice de leurs fonctions, hommes et femmes affectés à une même unité effectuent plus ou moins les mêmes tâches car, en situation d'urgence, la répartition des missions obéit avant tout au critère de disponibilité et non à celui de sexe. Pour les femmes comme pour les hommes, c'est bien plutôt le grade qui prime dans la division du travail, mais aussi l'ancienneté – que celle-ci soit associée au vieillissement ou à la durée d'emploi. Cela n'empêche pas la préservation de certaines normes sexuées : l'examen corporel des prévenus s'opère selon le sexe, et le refus d'un homme d'être interrogé par une femme est chose admise ; les femmes sont spécialisées dans les affaires de viols et de femmes battues ; et surtout, deux policières ne sortent jamais seules sur la voie publique au motif de leur prétendue infériorité physique, érigée en principe – on préfère qu'elles soient en minorité dans les équipes. Toutefois, l'usage de la violence est assez rare (et collective, de surcroît), et Geneviève Pruvost relève que le « *procès de civilisation* » (au sens que lui donne Norbert Elias) s'est accentué de façon concomitante à l'arrivée des femmes dans la police, entraînant un changement dans la perception des normes de virilité. Demeure certes l'importance de savoir contrôler ses émotions, de s'affirmer et de donner de la voix, d'avoir de la

répartie, de résister à la douleur physique et, en certaines circonstances, de savoir faire face à la violence, d'employer la force ou de manier les armes. Autant de postures moins faciles à intérioriser pour les femmes que pour les hommes, du fait de leur socialisation première. D'autant que les entretiens montrent bien qu'entre les critiques dont elles sont l'objet lorsqu'elles affichent leur féminité, et celles qui les guettent lorsqu'elles font preuve d'attitudes jugées 'trop viriles', la marge est étroite. Reste que la mobilité même des normes de virilité illustrée par cette recherche atteste une complexification des identités sexuées et le fait que les genres sont loin d'être figés. Et l'un des intérêts de ce travail est de donner à voir comment ce processus s'opère dans l'univers de la police.

Dans la suite des travaux de Dominique Montjardet auquel l'auteure rend hommage, ces deux ouvrages constitueront à n'en pas douter une œuvre de référence pour les recherches à venir sur cette thématique. Les qualités d'enquêtrice de Geneviève Pruvost lui ont permis de générer la confiance de ses interlocuteurs et interlocutrices, et les résultats de cette recherche s'intéressant à tous les métiers de la police donnent à voir un processus de féminisation lente qui s'est opéré 'sous contrôle' et dans le respect des valeurs masculines mais qui, dans le même temps, ne s'accompagne

pas d'un effet de cantonnement dans les postes subalternes, comme ce peut être le cas dans d'autres professions à dominante masculine.

Jacqueline Heinen

Sociologue, professeure émérite
Université Versailles
Saint-Quentin en Yvelines

Roland Pfefferkorn – *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classes, rapports de sexes*

(2007). Paris, La Dispute « Le genre du monde », 412 p.

Après des ouvrages collectifs déchiffrant les inégalités ou interrogeant l'autonomie des femmes et les identités professionnelles de genre, Pfefferkorn atteint ici un triple objectif. D'abord, grâce à une riche bibliographie, il retrace « *l'éclipse des classes* », puis leur « *retour* », et « *l'émergence du genre* » dans la sociologie française depuis les années 1980. Ensuite, il analyse les inégalités en termes de rapport social, ce « *paradigme de l'intelligibilité de la réalité sociale* » (p. 9-10). Enfin, il plaide pour une articulation des rapports sociaux : « *les rapports de sexe sont en permanence modifiés, remodelés, réorganisés par le capitalisme, mais inversement aussi les rapports de classe sont sans cesse modifiés, remodelés et réorganisés par le patriarcat* » (p. 253). Le livre s'inscrit ainsi dans le sillage du « *plaidoyer*

pour une sociologie des rapports sociaux » de Danièle Kergoat ⁶.

Après une introduction générale qui pointe la concomitance de l'occultation des classes, en tant que « *cycle conceptuel* » (p. 21) calqué sur le cycle de la lutte des classes, et de la « *difficile mise à jour des rapports sociaux de sexe* » (p. 14), l'ouvrage se découpe en deux parties. La première analyse la « *disqualification massive* » (p. 34) du paradigme marxien dans les années 1980-1990, puis la fin de l'éclipse.

Une introduction rappelle que la production des classes est, chez Marx, une dynamique qui met en jeu rapports de production et division du travail, lutte des classes et subjectivité de classe. S'ensuit une présentation des « *vieilles querelles* » qui portent sur « *la nature et [...] le statut des différents groupements auxquels donnent naissance les processus de segmentation, de hiérarchisation et d'opposition conflictuelle qui traversent les sociétés contemporaines* ». Alors que, jusqu'à la fin des années 1970, ces groupements étaient pensés comme des classes ou, au moins, comme un principe de segmentation parmi d'autres possibles, les années 1980 ont installé une « *vision statique de strates sans discontinuités ni conflits* » (p. 50). Les enjeux sont importants car il est aussi ques-

⁶ In Collectif (1984). *Le sexe du travail. Structures familiales et systèmes productifs*. Grenoble, PUG.

tion de l'autonomie de l'individu, des inégalités en tant que barrières plus ou moins infranchissables, de l'action collective comme facteur de transformation sociale.

Le chapitre 1 montre que le discours de classe « *subit une stigmatisation massive au moment même où [...] on assiste à un accroissement considérable des inégalités sociales* » (p. 77). C'est ce paradoxe qui sert de fil conducteur à la démonstration. En discutant le bien fondé des indicateurs utilisés, l'auteur présente le *trend* des inégalités pour « *les revenus, le logement et l'école* » (p. 77) et relie cette présentation à un portrait des dynamiques théoriques sur les classes.

Après un rappel du « *caractère profondément classiste de la sociologie française* » (p. 57) du XX^e siècle jusqu'à la fin des années 1970, les « *discours de substitution* » (p. 103) des années 1980-1990 sont critiqués dans le chapitre 2. Avec les paradigmes de la moyennisation, de l'individualisation, de l'exclusion, « *nous retrouvons à chaque fois comme geste fondateur [...] une commune dénégarion du schéma du conflit, et tout particulièrement de la lutte des classes* » (p. 131). Ainsi, même les théories de la lutte pour le classement ou de la lutte des places diluent le conflit.

Le chapitre 3 présente « *le retour des classes* » qui se serait amorcé suite au mouvement de grèves de 1995. Selon l'auteur, la pauvreté et la richesse sont des

phénomènes multidimensionnels et cumulatifs qui résultent de « *conflits opposant les différents groupes sociaux pour l'appropriation de l'avoir (de la richesses sociale), du pouvoir et du savoir (des ressources culturelles)* » (p. 160). Les inégalités sont ainsi dynamiques en fonction de la lutte des classes. Si la bourgeoisie reste une classe mobilisée, la classe ouvrière, morcelée, est « *devenue un objet collectif improbable* » (p. 155). Pfefferkorn interroge alors la production, objective et subjective, d'un vaste salariat et invite à prêter attention aux contextes nationaux, aux métiers, à l'articulation de la classe avec le sexe, l'âge, voire la 'race'. Un travail de mobilisation apparaît ainsi nécessaire.

Ce plaidoyer pour une approche matérialiste des classes conduit à traiter durement Bourdieu (pour son penchant quasi misérabiliste quand il s'intéresse aux cultures populaires) et à oublier son travail de mobilisation en 1995. De même, la démonstration de la négation des classes, bien étayée en ce qui concerne leur dimension objective, minore les discussions sur la disparition de la conscience de classe ou sur sa faible prégnance avant les années 1980 (Didier Eribon, *Retour à Reims*, Fayard, 2009). Enfin, l'auteur se départit mal d'une approche prophétique de la classe salariée. Il transforme un peu vite les mobilisations de 1995 ou

2006 en moments unitaires marqués par « *la conscience de faire partie d'un même groupe avec ses intérêts spécifiques* » (p. 173) et délaisse leur effritement qui a révélé la faiblesse des alliances.

La seconde partie porte sur l'émergence du genre. Une introduction, axée sur deux « *œuvres fondatrices* » (p. 203), souligne l'enjeu : « *rompre avec le naturalisme* ». Engels pense « *l'apparition simultanée de la société de classe et du statut de dépendance économique des femmes grâce au concept de division du travail* » (p. 205), Beauvoir « *remet en cause les frontières du public et du privé* » (p. 215).

Le chapitre 4 analyse « *la révolution féministe* » en tant qu'effort hétérogène de « *penser l'oppression des femmes* » (p. 225). Rejoignant Christine Delphy, qui oppose courant différencialiste et courant matérialiste, Roland Pfefferkorn s'inscrit dans le second et présente les théories françaises du patriarcat et du mode de production domestique qui, depuis les années 1970, réutilisent et renouvellent des concepts marxistes. Distant d'une approche du patriarcat « *comme un système autonome fonctionnant à côté ou en marge du capitalisme* » (p. 242) et d'une théorie du mode de production domestique qui néglige l'hétérogénéité des femmes, l'auteur privilégie d'autres théories du travail domestique, notamment celle de

la disponibilité permanente des femmes au service de la famille.

Le chapitre 5 confronte les concepts de genre et de rapports sociaux de sexe pour les « *mettre en connexion étroite* » (p. 283). Les étapes anglophones de l'émergence du genre – ce « *concept fédérateur* » (p. 294) – sont retracées. En se démarquant de sa « *polarisation sur le discours* » (p. 280), Pfefferkorn s'arrête sur les travaux de Joan Scott, qui définit le genre comme un rapport de pouvoir et le rapproche ainsi du concept de rapports sociaux de sexe utilisé en France. Et c'est ce dernier concept que privilégie l'auteur. Connecté avec celui de division sexuelle du travail, il est opératoire pour penser la sexualisation du travail domestique et professionnel. Il met l'accent sur les dimensions matérielles de l'oppression et sur l'antagonisme sans occulter les aspects idéels. Il articule sexe et classe, ce qui permet d'historiciser l'oppression. Surtout, il fait du travail – cette production de la société ou du vivre – le levier de la domination et de l'émancipation. En effet, le salariat produit des inégalités de sexe mais permet aussi aux femmes « *de [...] transformer les rapports sociaux dans le cadre de pratiques sociales collectives* » (p. 311-312).

Le chapitre 6 s'intéresse aux transformations des rapports sociaux de sexe en France. En dépit des facteurs de réduction des inégalités de sexe (scolarisation,

activité, contraception) qui ont accru l'autonomie des femmes, « *deux points forts de résistance de la domination masculine* » (p. 327) perdurent : la division sexuelle du travail domestique, cette « *matrice essentielle des inégalités entre hommes et femmes* » (p. 344) et l'espace public, ce « *quasi-monopole masculin* » (p. 345). Dans l'emploi, les avancées sont entachées par des inégalités persistantes et « *une contradiction majeure pour les femmes : mater et/ou travailler* » (p. 361).

Selon la conclusion du livre, il n'est « *plus possible de penser un rapport social indépendamment des autres* » (p. 375), ce qui n'est pas exempt d'obstacles. Outre l'absence (salutaire) d'une nomenclature 'ethnique', certains usages des rapports sociaux (de 'race' surtout) occultent la classe. Le plus difficile est de saisir « *la dialectique entre, d'un côté, reproduction (du même) en raison du poids des déterminismes et, de l'autre, production (du neuf) grâce à l'activité individuelle et collective des sujets sociaux* » (p. 389-390).

Des limites sont à relever dans la seconde partie. D'abord, selon l'auteur, « *l'égalité loin de gommer les différences, peut ouvrir aux hommes et aux femmes de multiples possibilités d'action et d'existence* » (p. 236). Or, le rapport social de sexe se définissant comme un rapport de pouvoir produisant les groupes de sexe, l'égalité (entre individus) suppose

la disparition du rapport social et donc de ces groupes. Ensuite, l'auteur est plus tendre avec le groupe dominant de sexe qu'avec celui de classe. Ne recourant au paradigme identitaire que pour expliquer les inégalités de sexe, il plaide pour une participation des hommes au féminisme car ils seraient « *tout aussi, bien qu'autrement* » (p. 220) aliénés : le communisme est-il pensé par l'auteur comme aussi important pour patrons et ouvriers ?

Cette distorsion dans le traitement des dominants renvoie à une limite structurelle de ce plaidoyer pour l'articulation, plus réussi quand il s'agit de « *croiser [...] la variable de sexe avec la variable de classe* » (p. 376) : la classe est mal pensée comme sexuée. Ainsi, prenant pourtant l'exemple des « *facteurs, en fait surtout les factrices* » (p. 176) et de « *certaines aides à domicile* » (p. 177), l'auteur ne fait pas travailler l'hypothèse d'une contradiction de classe, structurée par les rapports sociaux de sexe, qui contribue à éclater la conscience commune chez employé·e·s et ouvriers. Cette limite est liée à l'invisibilité, dans la première partie, des sociologues des rapports sociaux de sexe qui ont revisité la classe, ce qui rend visibles deux impensés du livre. D'une part, la classe salariée à construire est dessinée à partir des seules évolutions du travail professionnel sans être articulées – c'est pourtant la réalité des travailleuses – à

celles du travail domestique. D'autre part, l'affirmation que les femmes « *vivent avec les hommes et partagent avec eux les autres rapports sociaux* » (p. 304) est contestable : femmes et hommes peuvent-ils partager les autres rapports sociaux quand, sous l'effet des rapports sociaux de sexe, elles et ils ne peuvent partager les mêmes pratiques et expériences ?

Xavier Dunezat

Sociologue, professeur de sciences économiques et sociales

Helena Hirata, Maria Rosa Lombardi, Margaret Maruani (eds) – *Travail et genre. Regards croisés France-Europe-Amérique latine*

(2008). Paris, La Découverte « Recherches », 280 p.

À plus d'un titre, l'ouvrage dirigé par Helena Hirata, Maria Rosa Lombardi et Margaret Maruani se caractérise par le croisement des regards sur la question du travail et du genre.

Croisement des regards disciplinaires tout d'abord, puisque l'ouvrage associe aux contributions sociologiques – quantitatives ou qualitatives – des analyses économiques.

Croisement des regards nationaux ensuite, au vu des comparaisons internationales effectuées entre la situation de la France, des pays européens et ceux d'Amérique latine.

L'ouvrage s'articule autour de trois parties. La première, intitulée « Marché du travail et genre : comparaisons internationales »,

rappelle les caractéristiques de la féminisation du marché du travail en étudiant les inégalités de sexe, non sans les mettre en rapport avec les caractéristiques des marchés du travail nationaux. C'est dans cette perspective que s'inscrit la contribution de Margaret Maruani, qui offre un panorama de la situation des femmes sur le marché du travail en Europe. Elle trouve son point de comparaison avec l'Amérique latine dans l'évocation, par Cristina Bruschini, Arlene Martinez Ricoldi et Cristiano Miglioranza Mercado, de la situation brésilienne, puis dans la comparaison qu'effectuent Carlos Salas et Marcia Leite entre le Brésil et le Mexique. En dépit d'une féminisation de l'emploi, la précarité, le sur-chômage et les inégalités de rémunération continuent à caractériser la situation des femmes sur les marchés du travail des deux continents. Dans cette même perspective, Nadya Araujo Guimarães et Murillo Marschner Alves de Britto étudient les trajectoires individuelles des demandeurs d'emploi à Paris et à São Paulo en tenant compte du sexe et de l'origine ethnique et concluent, notamment, que « *certain attributs qui ne devraient pas avoir une valeur de marché dans une société qui se veut égalitaire – comme l'âge, le sexe et la couleur/descendance – continuent à créer des différences entre les individus* » (p. 53). Pourtant, ces inégalités de genre restent illégitimes, comme le mon-

trent Laís Abramo et Rosalba Todaro. Ces deux auteures tentent, en effet, d'évaluer le coût du travail dans lequel elles intègrent notamment le salaire, les primes, le coût des congés de maternité, le coût de la crèche, le coût de l'allaitement ou le coût des congés de maladie, pour critiquer l'idée selon laquelle une salariée reviendrait plus cher qu'un salarié et pour s'opposer à la 'justification' de salaires féminins moins élevés. Pour renverser de telles inégalités, des politiques publiques ambitieuses apparaissent souhaitables, comme le suggère Paola Cappellin après avoir étudié les politiques publiques cherchant à promouvoir l'égalité des chances sur le marché du travail en Europe et au Brésil. Alors que les politiques publiques au Brésil, comme en Italie, visent à susciter l'adhésion volontaire des entreprises publiques pour intégrer des critères d'équité dans leurs pratiques de gestion du personnel, les politiques norvégiennes se montrent plus volontaristes, et cherchent à pallier l'absence des femmes à la direction des entreprises. Si chaque politique promet l'égalité des chances, ce sont bien les plus volontaristes qui obtiennent des résultats face à la résistance des entreprises à l'introduction de l'égalité des chances.

La seconde partie de l'ouvrage est intitulée « Entre vie professionnelle et vie familiale : pratiques et politiques ». Elle s'ouvre

sur l'évocation par Jérôme de Henau et Isabelle Puech des caractéristiques des temps de travail (rémunérés et non rémunérés) des hommes et des femmes en Europe et se poursuit par le questionnement de Bila Sorj et Adriana Fontes cherchant à savoir si les familles monoparentales féminines sont la cause de la vulnérabilité des enfants au Brésil. Si la pauvreté touche effectivement, dans ce pays, deux fois plus les familles monoparentales féminines que les familles biparentales, notamment du fait des difficultés que les femmes connaissent sur le marché du travail, il n'en reste pas moins que les enfants pauvres sont plus nombreux dans les familles biparentales. En outre, les conditions de logement ou l'accès aux biens de consommation durable sont meilleurs dans les familles monoparentales. L'article conclut donc que « *les politiques de lutte contre la pauvreté ciblant des configurations familiales spécifiques risquent de laisser en marge de leur système de protection de nombreux enfants en situation de pauvreté* » (p. 147-148). Ces interrogations relatives aux politiques familiales sont également étudiées dans le cadre de l'Europe et invitent Jérôme de Henau, Leila Maron, Danièle Meulders et Sile O'Dorchai à distinguer trois types d'ajustement emploi/fécondité, l'un fondé sur des services de garde d'enfants, le second sur un faible niveau d'emploi et le dernier sur des

pénalités subies par les femmes suite à la maternité. Ceci amène les auteur·e·s à appeler de leurs vœux des politiques publiques promouvant les systèmes d'accueil d'enfants pour garantir l'accès au travail des parents. La question du travail domestique est également abordée dans cette partie, que ce soit à travers un panorama de la division sexuelle du travail professionnel et domestique au Brésil, en France et au Japon (Helena Hirata et Danièle Kergoat), au regard de l'impact sur la répartition des tâches des perceptions que les individus ont du genre (Celi Scalon, Clara Araújo, Felícia Picanço) ou à travers la modélisation économique de la prise de décision au sein du ménage.

Enfin, l'ouvrage s'achève sur une troisième partie intitulée « Genre, professions et carrières » qui évoque la situation des femmes dans diverses professions. Elle débute par l'histoire de la mise en place de la mixité des formations supérieures en Europe (Sylvie Schweitzer) et se poursuit par des comparaisons internationales sur la place des femmes dans le monde professionnel. Liliana Segnini revient ainsi sur les rapports de sexe dans les professions artistiques, en étudiant particulièrement le cas des danseurs et danseuses et des musicien·ne·s en France et au Brésil, pour rappeler à la fois les spécificités de ce type de marché du travail et souligner notamment

les inégalités ou les problèmes et la précarité de l'activité générés par la maternité. Une même comparaison entre la France et le Brésil est évoquée, d'une part, au regard des conditions de travail des enseignant·e·s pour souligner la diversité nationale d'accès, de carrière et de conditions de travail dans l'enseignement (Aparecida Neri de Souza) et, d'autre part, à travers la situation des femmes ingénieures dans ces deux pays (Isabel Georges). L'ouvrage se clôt enfin sur la comparaison des modèles de féminisation des professions supérieures en France et en Grande-Bretagne (Nicky Le Feuvre).

Pour conclure, le livre dirigé par Helena Hirata, Maria Rosa Lombardi et Margaret Maruani est émaillé de nombreux tableaux statistiques et offre une mine de renseignements pour tout·e chercheur·e s'intéressant à la question des inégalités de sexe sur le marché du travail et dans le cadre des professions. Il comprend également un intéressant article de Michel Lallement concernant « les usages de la comparaison internationale dans la sociologie du genre » qui conclut à la fécondité de la « *formalisation à moyenne portée* », cherchant à opérer des comparaisons à partir d'une caractéristique particulière ou de quelques variables faisant système.

Jean-Daniel Boyer

Sociologue et économiste
Université de Strasbourg
Cultures et sociétés en Europe

Michèle Pagès – *L'amour et ses histoires. Une sociologie des récits de l'expérience amoureuse* (2008). Paris, L'Harmattan « Logiques sociales », 334 p.

Écrire sur l'amour n'est pas chose facile pour un·e sociologue. Sujet jugé peu académique, cette analyse des récits de l'expérience amoureuse s'insère pourtant bien dans la production sociale de l'intimité, indiquant les divers usages de l'amour en vigueur tant au niveau sociétal qu'au niveau individuel. Le sentiment amoureux est codifié, ritualisé par l'organisation sociale dans laquelle il émerge. Il est un produit interactionnel et transactionnel, l'individu y est à la fois déterminé par des structures sociales (la face cachée des rapports amoureux) et producteur de celles-ci (le mythe du hasard de l'amour).

À travers des entretiens menés auprès de 144 personnes de conditions et d'appartenances sociales contrastées, Michèle Pagès a récolté des récits d'histoire d'amour, une mise en scène de l'intimité rendue possible dans le contexte idéologique actuel où l'intimité individuelle se dévoile dans l'espace public et dans l'espace des productions médiatiques. Selon une analyse de l'énonciation et de la subjectivité dans le langage, la relation amoureuse est apparue comme une expérience sociale dont les modes de construction présentent des régularités et des différences selon les appartenances sociales, sexuelles et générationnelles.

Les choix opérés dans les récits répondent à un conformisme de classe : les classes populaires s'exposent selon la norme conjugale, se conforment au poids de l'institution et de la famille, alors que les classes moyennes et supérieures accordent plus d'importance aux libertés individuelles et à la réalisation de soi. Les choix des configurations d'histoires d'amour racontées vont de la configuration traditionnelle, l'allant de soi souligné par la raison, la stabilité, la durée ; au caractère exceptionnel de l'histoire d'amour, justifié par l'intensité des émotions ressenties ; en passant par la clandestinité, la double vie. Pour se dire amoureux, amoureuse, il faut (re)connaître un état, puiser dans son stock de connaissances disponibles les éléments pour s'auto-désigner par ce terme. Les enquêté·e·s ajustent le choix de leur récit en fonction de ce qu'ils connaissent de leur histoire, ils évoquent alors une relation terminée ou en cours. Ils/elles parlent en premier lieu de l'attirance physique vite atténuée par l'attrait psychologique et moral, caractère plus socialement acceptable de l'aveu, forme de rationalisation de l'alchimie élective et des croyances ; car si les acteurs sociaux considèrent l'engagement amoureux comme relevant de l'intimité, celui-ci est bien ancré dans un contexte social et il en découle une série de rituels mettant en jeu des ajustements et des

bricolages dus notamment à l'entrée dans le réseau familial / amical de l'autre et la confrontation des visions de l'amour, le nouveau nous amoureux venant s'établir à la suite d'histoires antérieures. Les projections et les attentes de chaque partenaire sur l'avenir commun de la relation aménagent alors la reconnaissance et la légitimité de la nouvelle entité formée selon des représentations sexuellement ancrées.

L'engagement affectif oscille entre deux pôles, celui de la fusion des goûts comme valeur symbolique de l'amour, ou celui du désir d'indépendance. Ces petits arrangements sont des enjeux primordiaux dans la construction du nous amoureux. François de Singly parle de socialisation mutuelle. L'amour réalisé met alors à l'épreuve la conception que se font les partenaires de leurs rôles respectifs dans le nous amoureux, pour les personnes les plus âgées des entretiens, ils correspondent souvent à la conception des rôles sexuels.

Ces histoires ont aussi une fin et les récits évoquent ses cristalliseurs, les déclencheurs de crise, vocabulaire de la dramaturgie à l'appui. Aujourd'hui les ruptures sont prises en charge et 'normalisées' par des spécialistes qui participent donc à la pathologisation de la situation. La rupture est alors anormale dans une société où la règle institutionnalisée du lien amoureux est le bonheur et la réciprocité.

Dans la seconde partie, l'auteure revient sur l'amour en tant qu'expérience sociale⁷ et sexuée. Elle recherche les conditions et logiques sociales⁸ qui constituent l'état amoureux comme un état particulier à travers un ordre catégoriel, un ensemble organisé de catégorisations mises en œuvre dans la production du récit. Il s'agit généralement d'arguments se référant à ce que doit être l'amour (idéal normatif) ou ce qu'on imagine qu'il est (conventions, représentations, mythes). Ces catégories révèlent des savoirs sociaux, une répartition inégalitaire des rôles amoureux malgré un rapprochement des deux sexes notamment en matière de sexualité⁹. L'auteure distingue alors les mots des femmes des mots des hommes à propos de l'amour, sans pour autant participer à la cristallisation des différences sexuées qui pourrait apparaître comme une naturalisation. Il s'agit de savoir comment, à travers des actes de paroles historiquement et socialement situés, se manifeste, se justifie, s'ossifie et se perpétue l'ordre sexuel. Il se dégage trois éléments essentiels dans les histoires racontées : la nomination de l'amoureux et de l'amoureuse avec des différences

⁷ Dubet François (1994). *Sociologie de l'expérience*. Paris, Seuil.

⁸ Demazière Didier, Dubar Claude (1997). *Analyser les entretiens biographiques : l'exemple de récits d'insertion*. Paris, Nathan.

⁹ Lipovetsky Gilles (1997). *La troisième femme*. Paris, Gallimard.

sociales et générationnelles ; le rapport à la fidélité, l'engagement amoureux semble être soumis tacitement et implicitement à un certain nombre de règles et conventions dérivées de cette valeur ; et de la jalousie. Les hommes sont plus réticents à répondre aux questionnaires sur l'amour, encore plus sur les nominations de l'amoureuse sur lesquelles ils restent pudiques ou gênés. Le romantisme fait encore parti de l'univers qu'on assigne et qu'ils assignent aux femmes.

Ainsi nous pouvons lire, dans la majeure partie des récits, l'intériorisation de l'égalité des sexes en matière décisionnelle, au moins dans les discours, car dans la pratique, il existe le plus souvent des territoires décisionnels réservés à l'un et à l'autre sexe : une socialisation sexuée. La logique relationnelle impose des arrangements pensés comme générateurs de la complémentarité dans le nous amoureux ou dans l'espace familial domestique. Il est alors légitime de replacer ces arrangements dans la grille d'analyse de la domination d'un sexe sur l'autre, même « *si la signification qu'affectent les acteurs à cette forme de complémentarité est de l'ordre de la reconnaissance mutuelle* » (p. 213) : la 'soumission' est librement consentie, les modèles sexués d'attribution mutuelle des espaces de décision et d'action sont maintenus.

Dans une dernière partie, l'auteure évoque les différents

âges de l'amour. Il y a tout d'abord les amours juvéniles caractérisés par l'élaboration dans l'instant, l'absence de projections futures. L'amour à l'âge de la maturité, ou la recherche et mise à l'épreuve de l'intégration de deux ego dans le nous amoureux et son élaboration, il est souvent représenté par la vie commune, qui comme le sentiment amoureux s'impose d'elle-même dans l'énonciation, par la combinaison d'un certain nombre de circonstances, qui tendent à masquer la décision. Elles sont traduites dans le discours comme un arrangement ponctuel et conjoncturel. Les modifications vécues dans l'expérience quotidienne requièrent l'adaptation et la relative mise en concordance des rythmes de l'un et de l'autre. La rationalisation explicative à l'œuvre est permise par la connaissance de la fin de l'histoire et par la comparaison. Enfin, l'amour à l'âge de la vieillesse, décrit comme le moment où il faut réaménager le nous amoureux selon une autre construction du rapport au temps, notamment celui de la retraite.

Finalement, le temps du nous amoureux n'est pas isolé, il s'inscrit dans d'autres formes de temporalité non sans effet sur sa perception et son expérience. De plus, entre l'histoire d'amour vécue et sa mise en discours s'intercalent des médiations (perceptions, mémoire, situation d'entretien, etc.). Mais les enquêtes font un discours cohérent

quitte à le 'bricoler'. Les rôles des partenaires dans la relation amoureuse sont fixés mais sont soumis aux ajustements des transformations temporelles des modèles normatifs, des idéaux et des morales.

Au-delà des particularités de chaque histoire racontée, l'analyse a permis de relever un certain nombre de régularités, dans le mode de sélection, dans ses registres d'énonciation, dans ses modes d'expression, dans les expériences sociales dans lesquelles elle s'en-

racine et auxquelles elle participe, dans les rapports sociaux dans lesquels elle s'insère. Elle a permis également la mise en question des modes d'engagement relationnel et de la production sociale de l'intimité amoureuse. Ce travail a esquissé une large part de la sociologie jusque-là peu explorée en offrant une multitude d'ouvertures et d'ébauches pour des travaux à venir.

Estelle Couture

Doctorante en sociologie
EHESS Marseille